

Bulletin communal

N° 43

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 octobre
2005

Ordre du jour

- 1-- Aménagement de la zone des Contamines
- 2 – Chalets d'alpage
- 3 – Décisions modificatives
- 4 – Aide financière à l'O.N.A.C.
- 5 – Demande de subvention pour l'achat de documents à la bibliothèque
- 6 – Aménagement « Quartier de la Rua »
- 7 – Droits de préemption
- 8 – Ligne de crédit
- 9 – Convention voie de secours Grenis/ Champessuit
- 10 – Prime de fin d'année du personnel communal
- 11 – Forfait communal à l'institution privée St Joseph
- 12 – Questions et informations diverses

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU- MORRUGARES, Patrick ALLARD, René VOISIN.

Absents représentés : Patrick DEIANA (procuration à Patrick ALLARD) et Michel FRUMILLON (procuration à Yves DURBET).

DÉCISIONS

Approbation du compte rendu de la réunion du 06/09/2005

1 - Aménagement de la zone des Contamines

La commune d'Hermillon a été sollicitée par la commune de Pontamafrey pour contribuer à l'aménagement de la traversée de la zone d'activités. Pour l'harmonisation du projet, il est nécessaire de prévoir l'installation de 4 mats d'éclairage public sur le territoire d'Hermillon. Montant des travaux : 17.841,72 €

Vote : à l'unanimité

2 - Chalets d'alpage

Le maire rappelle l'étude évoquée lors de la réunion du conseil municipal du 24 mai 2005 au sujet de l'alimentation électrique des chalets d'alpage de la Platière et du Tovet. Le chalet de la Platière sera raccordé. Le coût de l'installation est estimé à 7.685 € HT. Des demandes de subvention seront faites auprès d'E.D.F., de l'ADEME et du Conseil Régional.

Vote : à l'unanimité

3 - Décisions modificatives

Le conseil municipal approuve les deux décisions modificatives présentées par Danielle Bochet, adjointe aux finances, sur le budget communal et le budget de l'eau.

Vote : à l'unanimité

4 - Aide financière à l'Office National des Anciens Combattants

Le conseil municipal décide d'apporter un soutien financier à cet établissement à hauteur de 150 €.

Vote : à l'unanimité

5 - Demande de subvention pour l'achat de documents à la bibliothèque

Le Conseil Général dans le cadre de ses missions concernant la politique de développement de la lecture publique accorde des aides aux communes de moins de 3000 habitants pour leur bibliothèque. Le conseil municipal décide de faire une demande pour l'acquisition de documents.

Vote : à l'unanimité

6 - Aménagement « Quartier de la Rua »

Le maire fait part au conseil municipal de la participation de France Télécom à l'enfouissement des équipements de communications électroniques sur le secteur de la Rua pour un montant de 4.291 € HT. Pour valider l'opération, le conseil autorise le maire à signer la convention liant les deux parties.

Vote : à l'unanimité

Informations

CONCERT

« BRASSAVENTURE »
vous invite à découvrir
les sonorités envoû-
tantes des cuivres
Dimanche
6 novembre 2005
à 17 H 00
à la salle polyvalente

TELETHON

les 2 et 3 décembre
2005
en association avec la
commune du Châtel

LOTO DES ECOLES
le 20 novembre 2005
salle polyvalente
d'Hermillon

COMMEMORATION

Le 11 novembre 2005

11 h 30 Cérémonie
au monument aux
morts

12 h Apéritif à la
salle polyvalente.

RADIO-CROCHET

organisé par
Autoprod
le 12 novembre 2005
à la salle polyvalente
à 20 h 30

REPAS DES ANCIENS

Dimanche
27 novembre 2005
salle polyvalente

7 - Droits de préemption

Parcelles n° C639, C640, C641,
C642, C643 et C644. « Au Quai »

Droits non exercés

Vote : à l'unanimité

8 - Ligne de crédit

Danielle BOCHET rappelle que la
ligne de crédit consentie à notre
collectivité par le Crédit Agricole
arrive à échéance. Le conseil muni-
cipal décide de renouveler cette li-
gne de crédit d'un montant de
100.000 €

Vote : à l'unanimité

9 - Convention voie de secours Grenis/Champessuit

Le maire rappelle la convention
passée entre le département et la
commune d'Hermillon relative à la
voie de secours en cas de coupure
de la rd 79a., validée lors de la
réunion du conseil du 1er juillet
2005. Le département prend en
charge :

► l'entretien annuel des
accotements et dépendances

► la moitié des dépenses annuelles
d'entretien courant des chaussées

► la réparation des dommages
résultant du déneigement ou de
l'utilisation comme voie de secours.

Des modifications sont intervenues
et il est donc nécessaire d'approuver
la version modifiée.

Vote : à l'unanimité

10 - Prime de fin d'année du per- sonnel communal

Le conseil municipal décide le verse-
ment d'une prime de fin d'année au
personnel pour un montant total à
répartir de 9958 € Elle correspond à
l'équivalent d'un mois de salaire.

**Vote : 14 « pour » - 1 « non partici-
pation au vote »**

11 - Forfait communal à l'Insti- tution St Joseph

Le conseil décide d'attribuer une
participation financière à cet établis-
sement d'un montant de 270 €

Vote : à l'unanimité

François ANDRE informe :

- ✓ d'une fuite d'eau importante au sommet du village (100 m³ par jour)
- ✓ d'un manque d'eau sur les secteurs de Grenis et de Montandré
- ✓ que la mise en place du colombarium est terminée, l'aménagement paysagé sera effectué prochainement
- ✓ 16 lots d'affouage sur 23 demandes ont été attribués
- ✓ de l'embauche de Joris Burichat pour la semaine du 24 au 28/10/05
- ✓ du démarrage du chantier de Parapet début novembre
- ✓ en accord avec le SIRTOMM de la mise en place d'un nouveau dépôt pour papiers et plastiques vers la salle polyvalente

Danielle BOCHET informe :

- ✓ que dans le cadre de la semaine de solidarité en partenariat avec l'association « Mamabé », une journée ouverte au public est prévue le 19 novembre 2005 à la salle polyvalente d'Hermillon pour la présentation de leur action humanitaire
- ✓ de la date du repas des anciens qui aura lieu le 27 novembre 2005
- ✓ de la réunion du C.C.A.S. du 14 novembre 2005 pour la préparation de fin d'année.

**Le maire et les conseillers municipaux
adressent leurs félicitations à Michel
Frumillon et à toute son équipe pour la bonne
organisation du Salon du Livre 2005.**

